

II. 4. 3. LES BROCHURES

Le brochage est l'ensemble des opérations que l'on fait subir à des feuilles imprimées pour leur donner l'aspect d'un livre. Les feuilles sont pliées en cahiers assemblés et cousus ou collés de telle manière que les pages soient facilement accessibles à la lecture. Elles forment un ensemble compact sur lequel vient s'ajouter une couverture, souple ou rigide, destinée à parer la brochure et à la protéger.

Les cahiers sont l'unité de base dans la constitution d'une brochure : ils sont formés à partir d'une feuille imprimée pliée en 8, 16 ou 32.

Les liasses assemblées et solidarisées entre elles pour former des piqûres, des registres ou des blocs, entrent dans cette catégorie. Dans ce cas, le nombre de liasses constituant l'ensemble devra être indiqué.

Les différents produits entrant dans la catégorie sont :

- les brochures cousues : l'assemblage des cahiers est fait par couture ; la couverture est collée au dos ;
- les reliures sans couture : système de reliure où la couture est remplacée par un collage ; la couverture est alors dite emboîtée ;
- les piqûres : ouvrages comprenant un nombre réduit de feuillets maintenus par un fil métallique (agrafe); on distingue la piqûre à cheval, où les feuillets encartés sont piqués sur le pli avec la couverture, de la piqûre à plat où les feuillets, superposés, sont piqués dans leur épaisseur au bord du dos avec la couverture ; dans ce dernier cas, la couverture comprend deux parties dénommées plat dessus et plat dessous ; la couverture peut également être emboîtée et maintenue par collage ;
- les reliures à spirale : système qui consiste à pratiquer dans des feuilles ou des cahiers préalablement assemblés et rognés au dos, des perforations dans lesquelles sera placé un lien généralement métallique ;
- les registres : livres dont les pages présentent une réglure spéciale qui impose une parfaite coïncidence entre les pages du recto et celles du verso ;
- et les blocs : feuilles réunies généralement par collage sur la tranche, de sorte qu'on puisse les détacher facilement.

Le type de reliure (couture, reliure sans couture, piqûre reliure emboîtée, ...) sera choisi en fonction de l'usage qui sera fait du document.

Prestations particulières

L'acheteur public peut déléguer au fournisseur l'accomplissement des obligations légales d'éditeur auxquelles il est soumis.

II. 4. 4. LES PRODUITS EN CONTINU

Entrent dans cette catégorie les produits imprimés qui se présentent sous forme de paravents ou de bobines et destinés à une exploitation en informatique.

Ils sont munis sur le côté de bandes perforées, ou bandes caroll, destinées à l'entraînement lors de leur utilisation sur une imprimante.

Le marché peut porter sur la production de :

- paravents simples ou liasses en continu ;
- papier de listage (listing) : papier en continu, sans impression ou pouvant comporter un lignage horizontal régulièrement espacé (zonage) ;
- plis postaux : gamme de produits qui, après exploitation en informatique, sont transformés en plis pour être expédiés.

Prestations particulières

Les précisions suivantes devront, éventuellement, être apportées :

- les bandes caroll sont ou non détachables (décarollage) ;
- le type de l'imprimante sur laquelle l'imprimé est destiné à être traité (imprimante laser ou à impact) ;
- le mode d'enliassage (griffage, multiflex, ...) ;
- et les perforations dans le pli.

II. 4. 5. LES ENVELOPPES

Les produits entrant dans la catégorie sont :

- les enveloppes ordinaires où la patte de fermeture est sur le grand côté ;
- les pochettes où la patte de fermeture est sur le petit côté ;
- et les pochettes à soufflets.

Ces produits peuvent être avec ou sans fenêtre.

Prestations particulières

- *Fabrication :*

Pour une exploitation de mise sous pli mécanisée, la découpe et les dimensions de l'enveloppe, tout particulièrement de sa patte et de son ouverture, sont à indiquer. Les références du matériel utilisé pour cette mise sous pli (marque et type) peuvent être utilement précisées. La patte de fermeture est en pointe, ou trapézoïdale, ou en trapèze biseauté. En présence d'une fenêtre, il y aura lieu d'indiquer avec précision sa dimension et son positionnement au moyen d'une maquette cotée. La plus grande attention doit être accordée aux normes postales. La fermeture peut être gommée, auto-collante avec ou sans bande siliconée, avec un adhésif. La fenêtre est en papier cristal ou en polystyrène, mat ou brillant. L'enveloppe pourra être doublée (mise en place d'une serpente). Les enveloppes sont imprimables à l'extérieur et à l'intérieur.

- *Stockage :*

Les conditions de stockage et de conservation exigées devront être précisées (hygrométrie, notamment) pour le gommage et la prévention des déformations.

II. 4. 6. PRODUITS ET TRAVAUX PARTICULIERS

Produits particuliers

Une liste exhaustive des produits particuliers entrant dans la catégorie ne peut pas être établie, en raison de leur grande variété.

Toutefois, à titre d'exemples, peuvent être cités :

- les affiches de grande dimension (se référer à la partie formules, pour les descriptifs ; techniques): papier plus épais avec traitement de surface ;
- les étiquettes (voir formules ou produits en continu) : caractéristiques du papier et du mode d'encollage (gomme, autocollant...) sont à définir ;
- les chemises complexes (voir formules) ;décrire leurs formes, le façonnage ;
- les transparents, les pochettes plastiques, les reliures mobiles ;
- les plis couverts.